

SAISON 1969

69, ANNÉE HÉROÏQUE POUR L'ATHLÉTISME SUISSE !

TIMELINE La saison 1969 de l'athlétisme helvétique avait été qualifiée, à l'époque, d'année héroïque. ATHLE.ch « VINTAGE propose de revivre chronologiquement tous les événements qui se sont déroulés lors de cette magnifique saison. Le **troisième** des vingt épisodes de cette saga est consacré à la période d'avant saison 1969.

AVANT-SAISON 1969

L'Assemblée des Délégués accepte les structures de la future fédération

L'Assemblée des Délégués de la Fédération Suisse d'Athlétisme Amateur s'est tenue le week-end des 15 et 16 mars dans la salle du Grand Conseil à Bâle, sous la présidence de Jean Frauenlob (Genève). Le premier jour est consacré à l'aspect sportif et le point le plus intéressant est sans aucun doute la question de la fédération unique. Amorcée l'an dernier à Lausanne, où les délégués de la F.S.A.A. avaient accepté par applaudissements les structures de ce qui deviendra dans les meilleurs délais la Fédération Suisse d'Athlétisme (F.S.A.), les délégués présents à Bâle sont contents d'entendre l'annonce officielle de l'introduction de la licence unique. Il s'agit là d'un pas très important vers la fondation définitive de la nouvelle Fédération Suisse d'Athlétisme qui devrait entrer pleinement en charge et en fonction en 1970.

Nouveaux règlements

La commission technique de la Fédération Internationale d'Athlétisme Amateur (I.A.A.F.) a décidé d'apporter quelques changements au règlement des compétitions. Ils entreront en vigueur le 1er mai. Pour toutes les courses supérieures au 800 m, c'est-à-dire les courses dont le départ n'a pas lieu en couloir, l'impératif intermédiaire du commandement "prêt" a été supprimé. On aura donc désormais : "à vos marques" et un coup de pistolet, comme cela se pratique en natation. Cette simplification, fort logique, contribuera certainement à ménager les nerfs des athlètes au moment du départ et ne changera pas grand-chose au bon déroulement de la course. L'I.A.A.F. a également apporté quelques modifications au niveau des femmes avec l'introduction du 100 m haies en lieu et place de l'obsolète 80 m haies. Ceci aura une incidence également sur le pentathlon, qui se disputera désormais dans l'ordre suivant : 100 m haies, poids et hauteur le premier jour; longueur et 200 m en seconde journée. Au niveau suisse, le 200 m haies féminin est introduit. Enfin, sur proposition du Stade Lausanne, la création d'un championnat national pour cadets B (15 et 16 ans) est aussi acceptée, alors que le championnat suisse des écoliers est maintenu malgré une intervention fort pertinente des représentants de la GG Bern.

L'équipe nationale

La commission interfédérations a enregistré les retraites, sur le plan international, du lanceur de javelot Urs von Wartburg et du marcheur Erwin Stutz. Actuellement, ces cadres comprennent vingt-et-un athlètes avec chez les femmes : Sieglinde Ammann, Meta Antenen et Elisabeth Waldburger. On retrouve chez les hommes : Manfred Aeberhard, Ernst Ammann, Reto Berthel, Rolf Bühler, Werner Duttweiler, Edy Hubacher, Hansruedi Knill, Werner Kuhn, Hans Menet, Hansueli Mumenthaler, René Pfister, Michel Portmann, Daniel Riedo, Werner Schneider, Urs Trautmann, Hansruedi Wiedmer, Thomas Wieser et Hansjörg Wirz. On peut noter avec étonnement que le sprinter lausannois Philippe Clerc ne fait pas partie de ces cadres suisses !

Dénouement de l'affaire Ammann

La Fédération Suisse d'Athlétisme Amateur, l'Association Suisse d'Athlétisme Léger et la Commission inter-fédérations pour l'athlétisme ont publié le 28 mars un communiqué annonçant que l'affaire du couple Sieglinde et Ernst Ammann était définitivement close. Les deux athlètes ont reçu un avertissement, mais les sanctions prises jusqu'ici, à savoir un retour des Jeux Olympiques de Mexico avant les autres membres de la délégation suisse, la non-admission aux entraînements nationaux et surtout la non-sélection pour les Jeux Européens en salle à Belgrade (malgré le record suisse indoor de Sieglinde au saut en longueur) ont été jugées suffisantes. Les deux athlètes pourront donc à nouveau être retenus dans la sélection nationale ou pour des cours de préparation, pour autant que leurs performances le permettent.

À la suite de la publication de ce communiqué, Jack Müller, le responsable de l'athlétisme féminin, a annoncé à la F.S.A.A. qu'il renonçait sur-le-champ à ses fonctions de chef et administrateur de l'athlétisme féminin. Totalement secoué par le comportement de la sauteuse en longueur Sieglinde Ammann lors des grandes compétitions, le coach déclare : «Je suis pour le pardon. Mais je ne peux pas admettre le pardon tel qu'il a été accordé à Sieglinde Ammann par la commission inter-fédérations. Je ne veux pas de pardon sans repentir. Elle ne reconnaît aucune de ses fautes, elle est persuadée de son bon droit. Alors, on passe l'éponge et elle s'apprête à recommencer. Dans ces conditions, je ne travaille plus pour la Fédération, parce qu'un travail sérieux est devenu impossible». Au cours de l'enquête entreprise par la F.S.A.A., Jack Müller avait d'ailleurs déclaré qu'il démissionnerait immédiatement si on donnait à Sieglinde Ammann la possibilité de retrouver sa place dans l'équipe nationale. Il a donc tenu parole. Les dirigeants de l'athlétisme suisse ont ainsi été placés devant un sacré dilemme, mais le choix a dû être fait : ils ont ainsi préféré réhabiliter une athlète au comportement de loin pas irréprochable en compétition l'an dernier, ce qui a eu pour conséquence de sacrifier la place de l'entraîneur national, dont les mérites sont mille fois reconnus.



Suspendue durant l'hiver, Sieglinde Ammann est à nouveau autorisée à concourir avec l'équipe suisse

Le boycott des Jeux sud-africains à Bloemfontein

Conformément à la recommandation exprimée par la Commission Olympique Suisse, le comité suisse inter-fédérations s'est prononcé contre la participation d'athlètes helvétiques aux Jeux sud-africains de Bloemfontein. La décision de ne pas envoyer d'athlètes suisses à cette compétition a été prise avant tout pour une question de discrimination raciale. L'exclusion des athlètes noirs de tous les meetings par invitation n'a été apprise, de façon officielle, que huit jours avant la réunion de la Commission inter-fédérations, de sorte qu'une décision n'a pas pu être prise plus rapidement. Selon Jean Frauenlob, le président de la F.S.A.A., cette décision a été prise à une nette majorité, après une analyse complète de la situation actuelle et future du sport en général et de l'athlétisme en particulier. Les responsables de la F.S.A.A. ont également estimé qu'une participation de leurs

athlètes à cette compétition, surnommée "les Jeux du racisme", pourrait avoir un effet défavorable sur une éventuelle candidature pour les prochains Jeux Olympiques d'hiver à Saint-Moritz.

Suite à cette décision, Joseph Berthel, le champion suisse de cross, s'est dit fâché qu'on l'ait sélectionné pour cette compétition et qu'on lui ait donné l'espoir d'un beau voyage auquel il a dû finalement renoncer. Il ne s'est pas privé d'écrire à la Commission inter-fédérations en lui signifiant qu'il abandonne la compétition ! Il y a certes de quoi mettre un jeune homme en colère. Néanmoins Berthel a vraisemblablement réagi trop vite et agi trop tôt. Il se trouve au seuil de l'équipe nationale, ce qui signifie qu'avec un peu de patience, il aurait pu voir beaucoup de pays, au propre et au figuré. Dommage pour son talent et pour tout ce qu'il aurait pu apporter à l'athlétisme suisse. On veut espérer que ça ne sera pas définitif, sans lui donner raison pour autant.

Changements de club

Pour diverses raisons, quelques athlètes internationaux ont choisi de changer de club à l'intersaison '68-'69. Du côté de Lausanne, le bruit circulait pendant plusieurs semaines avant l'annonce officielle de la nouvelle : en provenance de l'AS Pratteln, le recordman suisse du 100 m Hansruedi Wiedmer (10"2) fera partie du Stade Lausanne au cours de cette saison. Aux côtés de Philippe Clerc et de Dave James, ce trio fera à coups sûrs de belles étincelles. De son côté, le recordman suisse du 400 m haies Hansjörg Wirz quitte le Stade Lausanne pour retourner dans son club de base, le LC Schaffhausen. Le demi-fondeur Primus Greile passe du TV Dielsdorf au LC Zürich, tandis que le coureur de longues distances Jean-Pierre Spengler est parti de la GG Bern pour rejoindre le CHP Genève. Ernst et Sieglinde Ammann, en partance respectivement du ASV Zürich et du LC Zürich, ont trouvé refuge au LC Dübendorf. Enfin Markus Zehnder, anciennement au TV Unterstrass puis au KTV Zug, va désormais lancer son javelot pour le compte de la STV Luzern.



PAB

Hansruedi Wiedmer